

Echinochasmus botauri nov. spec. : un nouveau Trématode d'oiseaux

Autor(en): **Baer, Jean G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **47 (1922)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Echinochasmus botauri nov. spec.

Un nouveau Trématode d'oiseaux

Travail du laboratoire de zoologie de l'Université de Neuchâtel

PAR

JEAN G. BAER

M. le professeur O. FUHRMANN nous a confié l'étude d'un nouveau Trématode qui fait le sujet de ce travail. Nous nous faisons un devoir de lui exprimer nos meilleurs remerciements de ses précieux conseils, ainsi que d'avoir mis sa bibliothèque à notre disposition.

Deux exemplaires de ce Trématode furent trouvés dans l'intestin d'un Butor, *Botaurus stellaris*, tué le 27 octobre 1922 au bord du lac de Neuchâtel près de Cudrefin.

Toutes nos mesures ont été faites sur le plus grand des deux exemplaires, l'autre ayant été préparé en coupes. La longueur totale est de 3^{mm},25 et la largeur maximale, mesurée au niveau de la ventouse ventrale, est de 0^{mm},65. La partie postérieure du corps finit en pointe arrondie ; c'est dans cette partie que débouche une vésicule excrétrice très ramifiée. Les bords latéraux de la région antérieure, située entre la collerette céphalique et la ventouse ventrale, sont repliés sur le côté ventral, formant une espèce de gouttière. Ces replis, ainsi que toute la surface dorsale jusqu'au niveau postérieur de la ventouse ventrale, sont pourvus d'épines mesurant 0^{mm},015 de long et 0^{mm},008 de large à la base, implantées dans la cuticule et disposées par rangées régulières.

La collerette céphalique, réniforme, est bien développée et mesure 0^{mm},323 de large ; elle est munie de 24 épines, toutes de même grandeur et placées sur un seul rang, interrompu sur le côté dorsal. Ces épines mesurent 0^{mm},057 de long sur 0^{mm},019 de large à la base. Sur le côté ventral, la collerette forme une échancrure avec un bourrelet ventral (Ventrale Verbindungskante, ODHNER).

La ventouse buccale est sphérique, s'ouvrant sur la face ventrale, et son diamètre mesure 0^{mm},046. Il existe un pré-

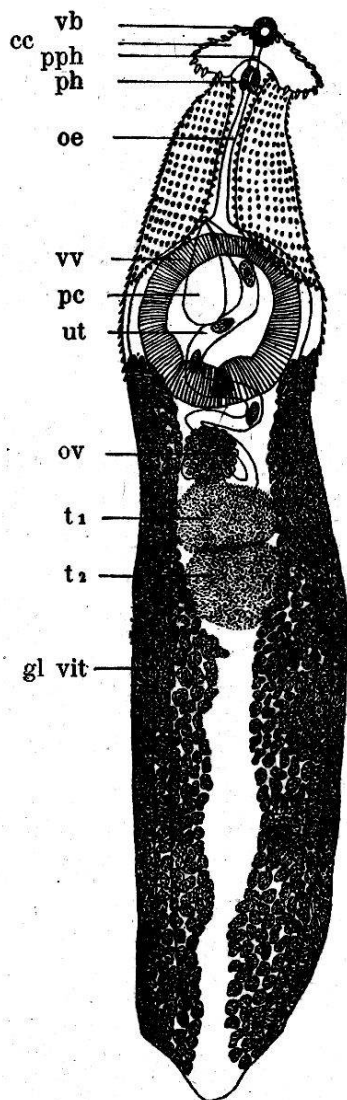


Fig. 1.

Echinochasmus botauri.

- vb. Ventouse buccale.
- cc. Collerette céphalique.
- pph. Prépharynx.
- ph. Pharynx.
- oe. Œsophage.
- vv. Ventouse ventrale.
- pc. Poche du cirre.
- ut. Utérus.
- ov. Ovaire.
- t₁. Testicule.
- t₂. Testicule.
- gl vit. Glande vitellogène.

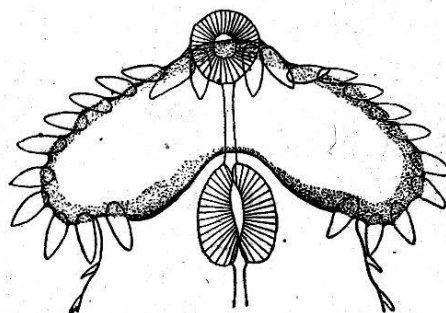


Fig. 2. *E. botauri.* Collerette céphalique.

pharynx de 0^{mm},076 de long. Le pharynx est allongé et mesure 0^{mm},084 de long sur 0^{mm},067 de large ; il est suivi d'un œsophage très musculéux ayant 0^{mm},399 de long et qui se bifurque un peu en dessus du niveau antérieur de la ventouse ventrale. Les deux branches du tube digestif vont jusque dans la partie postérieure du corps.

La ventouse ventrale est extrêmement bien développée, également sphérique ; elle mesure 0^{mm},494 de diamètre et a une profondeur de 0^{mm},076. Le rapport de la ventouse buccale à la ventouse ventrale est environ de 1 : 10. Nous n'avons trouvé nulle part dans la littérature un rapport aussi considérable. Les testicules, non lobés, au nombre de deux, sont plus larges que longs et sont situés dans la partie médiane du corps, à une distance de 0^{mm},25 au-dessous du bord postérieur de la ventouse ventrale, et sont fortement accolés l'un à l'autre. Par le fait de l'allongement de la partie postérieure du corps, les testicules ne sont plus situés au milieu du corps comme chez les autres espèces du même genre, mais semblent rappro-

chés de la ventouse ventrale. En réalité, ils occupent la même position que chez les autres espèces.

Le testicule antérieur mesure 0^{mm},19 de long sur 0^{mm},304 de large, et le testicule postérieur 0^{mm},247 de long sur 0^{mm},285 de large.

Les *vasa efferentia* aboutissent à une poche du cirre piri-

forme, ne dépassant guère la moitié de la ventouse ventrale ; elle mesure 0^{mm},133 de long sur 0^{mm},049 de large et se trouve légèrement déplacée sur le côté droit par la ventouse ventrale, très volumineuse, touchant presque la cuticule sur le côté dorsal. Un canal éjaculateur très court mène dans un cirre rudimentaire, débouchant dans un atrium génital bien développé et qui s'ouvre sur le côté droit, dans l'anse formée par la bifurcation de l'intestin.

Malheureusement, nous n'avons pu constater sur nos coupes la position exacte du cirre.

L'ovaire sphérique est situé sur le côté droit, immédiatement en avant du testicule antérieur, et mesure 0^{mm},13 de diamètre. Il en part un utérus assez court débouchant, après avoir fait quelques replis, dans l'atrium génital. Les œufs, assez nombreux, mesurent 0^{mm},84 à 0^{mm},097 de long sur 0^{mm},046 à 0^{mm},065 de large.

Nous avons constaté la présence du canal de Laurer.

Les glandes vitellogènes sont folliculées et occupent deux bandes latérales s'étendant depuis la partie postérieure de la ventouse ventrale jusque dans la région postérieure du corps, laissant un espace libre entre elles. En nous basant sur ODHNER, ce nouveau Trématode doit rentrer dans le genre *Echinochasmus*, tant par le développement de la poche du cirre que par le nombre des épines sur la collerette céphalique.

Nous proposons de nommer cette nouvelle espèce *Echinochasmus botauri*, d'après l'hôte dans lequel il a été trouvé pour la première fois.

Ouvrages consultés :

DIETZ, E. *Die Echinostomiden der Vögel*. Zoologische Jahrbücher. Supplement 12. Heft 3. 1910.

ODHNER, T. *Nordostafrikanische Trematoden*. Results of the Swedish Zoological Expedition Pt 4. 1911.

Manuscrit reçu le 20 novembre 1922.

Dernières épreuves corrigées le 8 février 1923.